

La Commission tente l'équilibre pour réformer l'Eurozone

AVENIR DE L'EUROPE Un Fonds monétaire serait intégré aux institutions de l'UE

► La Commission européenne a présenté ses propositions de réforme de l'Union économique et monétaire.
► Un projet considéré comme essentiel à la relance de l'Europe.

La Commission européenne a présenté mercredi ses propositions, annoncées dans les grandes lignes par son président Jean-Claude Juncker en septembre dernier, pour renforcer la zone euro. Un exercice d'équilibriste entre la vision ambitieuse prônée par le président français Emmanuel Macron et la réticence de Berlin, toujours en affaires courantes. Les chefs d'État ou de gouvernement de l'UE se pencheront sur le sujet lors de leur prochain sommet la semaine prochaine à Bruxelles.

Un fonds monétaire européen. Cela fait des années que l'on entend parler de l'émancipation du fonds de sauvetage de la zone euro, le Mécanisme européen de stabilité (MES), en un véritable Fonds monétaire européen (FME), capable de gérer, sans le FMI, les plans d'aide financière octroyés dans la zone euro. On pensait toutefois que ce serait un projet pour le long terme, de même que l'idée de ramener ce fonds de sauvetage dans le giron communautaire, c'est-à-dire de faire de cette instance aujourd'hui la propriété des gouvernements nationaux (« intergouvernementale », dans le jargon) une

La Commission propose de relancer une vieille idée allemande : de l'argent

contre des réformes

vraie institution de l'UE. Et donc de le rendre responsable devant le Parlement européen.

Tout cela, croyait-on, allait nécessiter un changement de traité, long et fastidieux. Mais la Commission a décidé d'utiliser une sorte de clause d'urgence des traités existants pour le faire passer avec un simple règlement. La presse allemande s'en affolait, dès la semaine dernière, estimant que Berlin, plus gros contributeur du MES, allait perdre de son pouvoir de vote dans l'aventure. *« Une grande partie de l'argent du MES est allemande. Pour l'instant, le poids des États membres lors des votes, c'est le poids de l'argent qu'ils mettent au pot. Si le MES devient une instance communautaire, ce ne sera plus le cas »,* reconnaît une source européenne.

Fin de l'année dernière, le seul veto allemand avait bloqué pour quelques semaines le versement d'une tranche de prêt à la Grèce. Aujourd'hui, la Commission veut *« accélérer la prise de décisions »*. Hormis pour les décisions *« majeures »* qui ont un impact financier concret (par exemple, demander aux États de verser des montants qu'ils ont seulement promis), où l'unanimité sera de mise, une simple majorité qualifiée renforcée (85 % des voix) suffira pour les décisions concernant les futures éventuelles aides financières à des pays ou des versements spécifiques.

Il y a aussi du plus consensuel : la Commission propose que le futur FME devienne le filet de sécurité du Mécanisme de résolution unique, mis en place pendant la crise pour gérer les défaillances des banques. Ce filet de sécurité

doté d'une capacité de 60 milliards ne sera « appelable » que si l'enveloppe du Fonds de résolution alimentée par le secteur bancaire se révélait insuffisante pour gérer une banque défaillante.

De l'argent pour des réformes. Berlin était séduit par l'idée d'un Fonds monétaire européen. Mais dans la réflexion allemande, ce nouveau Fonds aurait récupéré la compétence de surveillance budgétaire assurée par la Commission, vue comme trop laxiste outre-Rhin. Exemple : malgré la persistance de Paris à ne pas atteindre les objectifs budgétaires fixés dans son échéancier, la Commission n'a jamais sanctionné la France. Le MES est vu par Berlin comme un meilleur garant de la rigueur...

Si le MES actuel se voit bien endosser ce rôle lorsqu'il deviendra Fonds monétaire européen, la Commission semble estimer que

confier ces tâches de surveillance à une instance qui a *« un très grand actionnaire »* (allemand) ne serait pas opportun. Pour arrondir les angles, elle propose donc de relancer, et de tester pendant les deux prochaines années, une vieille idée allemande : de l'argent contre des réformes. Il s'agira d'utiliser les réserves des Fonds structurels et d'investissements pour aider des pays à atteindre des objectifs ciblés et datés d'un programme de réformes.

La flexibilité ancrée dans le droit européen. Il y a quelques jours, la Commission avait dérogé à sa règle de ne pas commenter les fuites, démentant des révélations de la presse allemande qui l'accusait de vouloir affaiblir le critère de déficit du Pacte de stabilité et de croissance. Pour ne pas faire l'objet d'une procédure qui peut aboutir à des pénalités financières, les pays européens doivent en effet garder leur déficit public

sous les 3 % de leur produit intérieur brut.

La Commission a proposé mercredi d'intégrer le Traité de stabilité (lui aussi intergouvernemental) dans le droit européen. Les États membres s'y étaient engagés en le signant en 2012. Mais l'institution européenne a saisi l'occasion pour y ancrer la « flexibilité ». Les règles sont les règles, mais leur interprétation lui appartient. Ce n'est que sous l'impulsion du président Juncker qu'elle s'est décidée à les appliquer avec un brin de souplesse. Certaines dispositions ont été incluses dans sa proposition de mercredi. Objectif : permettre un peu de bienveillance face à des réformes budgétaires positives à long terme, mais qui peuvent faire dévier un pays de sa trajectoire d'assainissement à court terme. L'idée ne fera pas que des heureux. ■

ELODIE LAMER

BUDGET

Entre envies de Paris et craintes de Berlin

La France voudrait qu'un nouveau budget propre à la zone euro puisse stabiliser des pays qui subissent des chocs économiques. Berlin craint que cela mène à des transferts permanents entre États, et n'en motive certains à relâcher leurs efforts. La Commission prône donc une « ligne » dans le budget de l'UE pour financer des prêts à ces pays, et à condition qu'ils respectent les règles budgétaires. Il s'agirait d'une aide aux investissements plutôt qu'une assurance chômage. Quant à l'idée d'un ministre des Finances européen, aussi président de l'Eurogroupe, elle est reportée minimum à fin 2019.

E.L.R